



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

Présents : MM CHAUCOUVERT Bruno, COMTE Claude, GRAS Jean Michel, GUELLE Jean Marie, JACQUOT Gilbert, LENOBLE Alexandre, THABARD Jean Claude, THABARD Nicolas, VINCENT Thierry .

Excusés : Mme GERARDIN Ludivine (pouvoir à Alexandre LENOBLE), M. BARBIER Cédric.

Secrétaire : M. Nicolas THABARD.

1. Approbation compte rendu de la réunion du 03 Juin

Le compte rendu du dernier conseil est adopté avec 9 voix pour.

Arrivée de Jean Michel GRAS à 20h44.

2. Travaux de la conduite d'eau « Raie des Sapins »

Trois entreprises ont été sollicitées pour le remplacement des tuyaux de cette conduite d'eau.

Après analyse des devis reçus, le conseil retient à l'unanimité l'entreprise GUIBELIN pour un montant de 5 199.60€ TTC et mandate M. le maire pour demander une subvention.

3. Renouvellement de la commission communale des impôts

Le rôle de cette commission est de donner un avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluation des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Le maire est président de droit. Le conseil municipal doit proposer 24 membres.

6 titulaires et 6 suppléants seront tirés au sort parmi ces membres pour composer cette commission.

Proposition faite par M. le maire :

Les 10 conseillers municipaux et :

AUBRIOT Michel

GUILLAUME Jean Pascal

NARCON Christiane

CHANDON Tiphaine

LORMET Pierre

PETIOT André

CLERGET Claude

LYET Sophie

RICART Bruno

DIETRE Alain

MESPLIE Nadine

TIGNOLET Didier

DROUOT Béatrice

MICHAUD Jean

Cette commission est validée à l'unanimité.

4. Délégués à la CLECT (Commission Locale Evaluation des Charges Transférées)

Commission intercommunale.

Les délégués suivants sont désignés à l'unanimité

Titulaire : Jean Claude THABARD Suppléant : Thierry VINCENT

5. Délégué pour le CNAS

Nicolas THABARD est désigné à l'unanimité.

6. Conseiller chargé de Défense

Son rôle est de développer des liens entre l'armée et la population.

Gilbert JACQUOT est désigné à l'unanimité



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

7. Modification des statuts de la communauté de communes de Jura Nord

La CC JURA NORD a décidé de prendre une compétence supplémentaire « énergies renouvelables » qui doit être validée par les différentes communes.

Cette compétence se définit comme suit :

- Méthanisation
 - o Prise de part dans le capital des sociétés
 - o Réalisation d'une unité de méthanisation qui traite les boues d'épuration
- Solaire (photovoltaïques / thermo voltaïques)
 - o Réalisation d'une étude de potentiel solaire sur le territoire Jura Nord
 - o Investissement sur les bâtiments intercommunaux et sur le foncier de la CCJN
- Eolien
 - o Société Jura La Comtoise
 - Accompagnement et conseil aux communes
 - Prise de part dans le capital de la société avec possibilité de revente de parts à un tiers
 - Un pourcentage de revente des parts et un pourcentage du bénéfice seront reversés à chaque commune (Gendrey / Sermange / Saligney)
 - o Autres projets éoliens sur le territoire
 - Accompagnement et conseil aux communes
- Hydraulique
 - o Réalisation d'une étude sur le développement « énergie hydraulique » sur le territoire de la communauté de communes Jura Nord.

Le conseil se prononce à l'unanimité pour l'ajout de cette compétence dans les statuts de la CCJN.

8. Nettoyage du château d'eau

M. le maire s'est renseigné auprès de l'ARS (agence régionale de santé) sur la législation en vigueur. Le nettoyage peut se faire soit par des bénévoles soit par une société.

Pour des raisons notamment sécuritaires et d'application stricte des normes en vigueur, le conseil décide, à l'unanimité, de confier cette opération à une société extérieure et retient la proposition de la société ZPA pour un contrat de 3 ans à raison d'un montant annuel TTC de 456 €.

9. Achat d'un défibrillateur

La législation impose aux communes la mise en place d'un défibrillateur d'ici 2022.

Le conseil se prononce dans son ensemble pour cet achat et demande à M. le maire de bien vouloir lui proposer des devis pour la prochaine réunion.

10. Mise en place de commissions

Le conseil municipal décide de la mise en place de commissions.

Ces commissions seront sous la responsabilité d'un ou plusieurs conseillers et ouvertes à la population.

- a. **Urbanisme et bâtiments** : Ludivine GERARDIN, Alexandre LENOBLE, Jean Marie GUELLE



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

b. Communication et affaires culturelles : Resp : Thierry VINCENT

Membres : Nicolas THABARD, Bruno CHAUCOUVERT

c. Voirie, environnement, développement durable

GRAS Jean Michel, LENOBLE Alexandre, Claude COMTE

d. Bois : Gilbert JACQUOT

Une réunion publique à destination de l'ensemble de la population sera mise en place à la rentrée de septembre.

11. Questions diverses

a. Contrat de l'employée communal.

Le contrat de Mme DESCAMPS prend fin le 30/06.

Le conseil décide de prolonger son contrat jusqu'à la date anniversaire de ses 67 ans au mois d'octobre.

b. Nettoyage des caniveaux

Une opération nettoyage des caniveaux aura lieu le 11 juillet.

Un appel aux bénévoles sera lancé. Rendez-vous à 9h dans la cour d'école.

c. Retour sur le conseil d'école du RPI du Mont Guérin

Thierry VINCENT a participé à la dernière réunion

- Effectifs stables
- Toutes les visites et manifestations ont été annulées

d. Accueil des nouveaux habitants

Bruno CHAUCOUVERT propose de réfléchir à une action pour l'arrivée des nouveaux habitants : Pot d'accueil, panier garni, permanences en mairie le samedi matin, etc...

e. Ouvertures de la mairie

Le maire rappelle que la mairie est ouverte au public le **jeudi matin**.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter la mairie le lundi matin et le jeudi après-midi ou envoyer un message à mairie.offlanges@wanadoo.fr.

L'ordre du jour étant terminé, le maire lève la séance à 22h15.

Offlanges, le 6 juillet 2020,
Le maire, Jean-Claude THABARD.



